



RÉSERVE CITOYENNE

JE ME PORTE

VOLONTAIRE



PRÉVENIR • AGIR • SOUTENIR



JE REJOINS **LA RÉSERVE CITOYENNE**
DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION : reserve-citoyenne@carrieres-sous-poissy.fr





Permis par la loi du 27 janvier 2017, les réserves citoyennes communales offrent à toute personne volontaire la possibilité de participer, à titre bénévole et occasionnel, à la réalisation de projets d'intérêt général.

Créée en octobre 2020 par délibération du Conseil municipal, la Réserve citoyenne carriéroise propose à ses membres de participer à l'action publique à travers des missions thématiques :

- La solidarité et le vivre ensemble
- L'éducation et l'insertion professionnelle
- La culture, la santé, l'environnement
- Le sport
- La mémoire et la citoyenneté
- La coopération internationale
- Les interventions d'urgence en situation de crise ou d'événement exceptionnel, la sécurité

Pilier central de la gestion de proximité de la crise sanitaire de la COVID-19, la réserve citoyenne de la Ville de Carrières-sous-Poissy est une opportunité pour toutes celles et tous ceux qui veulent s'engager en faveur de la collectivité.

Les conditions pour intégrer la Réserve :

- Être âgé de 18 ans au moins
- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ou posséder un titre de séjour en cours de validité
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation
- Être motivé à aider les Carriérois en lien avec les actions pilotées par la municipalité

Rejoindre la Réserve citoyenne est un engagement pour sa Ville et pour ses concitoyens.

Informations / Inscription :
reserve-citoyenne@carrieres-sous-poissy.fr

